Le CMP de MORLAIX est ouvert

du Lundi au Vendredi

de

08 H 00 à 19 H 00

de 9 H 00 à 18 H 00 du Lundi au Vendredi



Permanence téléphonique

02.98.62.62.20

Autres alternatives de prise en charge





Toute personne peut se présenter au CMP de MORLAIX CHPM Rue Kersaint Gilly, si elle est domiciliée sur une des communes listée ci-dessous : Le-Cloitre-St-Thégonnec, Morlaix, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Plourin-les-Morlaix et St-Thégonnec Loc-Equiner.







CMP sous secteur de Morlaix Tél.: 02.98.62.62.20 **PROFESSIONNEL** PERSONNE SOUFFRANT DE **TROUBLES PSYCHIQUES** Tout Public sans R.V. Patient suivi par le secteur 29 G 05 CMP Consultation, prise de contact, renseignements

Si situation d'urgence :

le patient est orienté vers le service des Urgences. Si le patient est déjà suivi au secteur 29

G05 : contact avec le médecin qui assure sa prise en charge.

patient : l'équipe organise les actions de

Prise en charge du

organise les actions de prévention, de diagnostic et de soins ambulatoires.

Autres CMP du Territoire...

Secteur 29 G 05:

CMP sous- secteur de Landivisiau :

Bodilis, Commana, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Locmélar, Plougourvest, Plounéventer, St-Derrien, St-Sauveur, St-Servais et Sizun.

CMP sous-secteur de Lesneven :

Brignogan-Plage, Le Folgoêt, Goulven, Kerlouan, Kernoues, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Trez, St-Frégant, St-Meen, , et Trégarantec.

Secteur 29 G 06:

CMP sous- secteur de St Martin des Champs:

Carantec, Garlan, Guiclan, Henvic, Lanmeur, Locquénolé, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Plouézoch, Plougasnou, St-Jean-du-Doigt, St-M artin-des-Champs, Ste-Sève et Taulé.

CMP sous-secteur de St-Pol-de-Léon :

Cléder, Ile-de-Batz, Lanhouarneau, Mespaul, Plouénan, Plougoulm, Plouescat, Plougar, Plounévez-Lochrist, Plouvorn, Plouzévédé, Roscoff, St-Pol-de-Léon, Saint-Vougay, Santec, Sibiril, Tréflaouénan, Tréflez, et Trézélidé.

Secteur 29 G 07:

CMP sous-secteur de Morlaix:

Botsorhel, Guerlesquin, Lannéanou, Morlaix, Le Ponthou, Plouégat-Moysan, Plougonven et Plouigneau.

CMP sous- secteur de Carhaix :

Carhaix-Plouguer, Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Kergloff, Landeleau, Laz, Lennon, Leuhan, Motreff, Plonevez-du-Faou. Plounévezel, Poullaouen, St-Goazec St-Hernin et Spézet.

CMP sous-secteur d'Huelgoat :

Berrien, Bolazec, Botmeur, Le Cloître Pleyben, Collorec, La Feuillée, Huelgoat, Locmaria-Berrien, Plouyé, Scrignac, Braparts, Brennilis, Lannedern, Loqueffret, Pleyben, Plonevez-du-Faou et St-Rivoal.